

RÉPRIMANDE

[sonore]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	6 m (4 c)
Zone/Cible	rayonnement de 6 m (4 c) de rayon centré sur le lanceur de sorts
Durée	instantanée
JS	Vigueur partiel
RM	oui

Les paroles colériques du personnage provoquent des blessures physiques chez ses ennemis. Ces derniers reçoivent 1d8 points de dégâts par tranche de deux niveaux de lanceur de sorts (5d8 au maximum) et sont chancelants pendant 1 round. La moitié de ces dégâts sont d'origine sonore et l'autre d'origine divine. La seconde moitié n'est donc pas soumise à la résistance aux attaques sonores. La réprimande est particulièrement dévastatrice pour les ennemis qui vénèrent le même dieu que le personnage : elle inflige alors 1d6 points de dégâts par niveau de lanceur de sorts (10d6 au maximum) et les étourdit pendant 1d4 rounds. Un jet de Vigueur réussi permet de réduire les dégâts de moitié et évite d'être chancelant ou étourdi.

Les ennemis n'ont pas besoin d'entendre la réprimande pour qu'elle les blesse mais elle est annulée par tout silence magique.